

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2022

COMMUNE DE FEUGES

La réunion a débuté le 3 novembre 2022 à 18h30 sous la présidence du Maire, MEIRHAEGHE Sonia.

Membres présents :

Mme MEIRHAEGHE Sonia
M COLLARD Benoît
M EMONET Emmanuel
M RIDEY Patrick
Mme DEGAY Michelle
Mme HERBINET Sylvie
M LEFEBVRE Fabrice
M POINSOT Patrick
M VANDEWALLE Claude

Membres absents représentés :

Mme ONRAEDT Melanie Pouvoir donné à M EMONET Emmanuel
M GAUTHIEROT Guillaume Pouvoir donné à M RIDEY Patrick

Membres absents :

-

Secrétaire de séance : Mme SCHUTZ Anne – Secrétaire de Mairie

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres), atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- Travaux sur la RD 15 - Demande de DETR.
- Travaux sur la RD 15 - Demande de subventions au Conseil Départemental.
- Mise en accessibilité de la salle polyvalente - Demande de DETR.
- Mise en accessibilité de la salle polyvalente - Demande de subvention au Conseil Départemental.
- Décision Modificative n°1.
- Remboursement d'un sinistre par Groupama.
- Nouveau projet pour la réhabilitation de l'ancienne bergerie.
- Vœu en soutien à l'action l'AMF.
- Répartition du FPIC 2022.
- Questions diverses

Délibérations adoptées :

DEL03112022-1 - Travaux sur la RD 15 - Demande de DETR.
DEL03112022-2 - Travaux sur la RD 15 - Demande de subventions au Conseil Départemental.
DEL03112022-3 - Mise en accessibilité de la salle polyvalente - Demande de DETR.
DEL03112022-4 - Mise en accessibilité de la salle polyvalente - Demande de subvention au Conseil Départemental.
DEL03112022-5 - Décision Modificative n°1.
DEL03112022-6 - Remboursement d'un sinistre par Groupama.
DEL03112022-7 - Vœu en soutien à l'action l'AMF.
DEL03112022-8 - Répartition du FPIC 2022.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 29/09/2022

Le procès-verbal de la séance du 29/09/2022 est approuvé à l'unanimité.

DEL03112022_1 - Travaux sur la RD 15 - Demande de DETR.

Mme le Maire rappelle les montants des travaux et le reste à charge pour la commune :

- Travaux généraux pour l'ensemble du chantier : 7 050 € HT
- Travaux préparatoires : 22 250 € HT
- Voirie : 89 460 € HT
- Bordures, bordurettes et caniveaux : 43 000 € HT
- Signalisation routière : 50 090 € HT
- Assainissement eaux pluviales (Charge commune) : 23 250 € HT
- *Assainissement eaux pluviales (Charge TCM) : 21 900 € HT*
- Etudes et ingénierie : 25 700 € HT
- Enfouissement des réseaux : 50 400 € HT

Pour un total pris en charge par la commune de Feuges de 311 200 € HT soit 363 360 € TTC.

Subventions envisagées :

- DETR → 30 % = 93 360 €
- Conseil départemental → 25 % et 30 % selon les travaux = 39 033 €
- TCM → 20 % = 62 240 €

Pour un reste à charge pour la commune estimé à 168 727 €

Il n'y a aucun commentaire, tous les conseillers sont d'accord pour demander la DETR.

11 voix pour

DEL03112022_2 - Travaux sur la RD 15 - Demande de subventions au Conseil Départemental.

Même exposé que le sujet précédent.

Il n'y a aucun commentaire, tous les conseillers sont d'accord pour demander des subventions au Conseil Départemental.

11 voix pour

DEL03112022_3 - Mise en accessibilité de la salle polyvalente - Demande de DETR.

Mme le Maire rappelle les travaux et les montants :

- Maçonnerie/Plâtrerie : 2 932 € HT (3 518,40 € TTC)
 - Dépose de la cloison intérieure pour agrandissement de la pièce
- Plomberie : 1 477,80 € HT (1 773,36 € TTC)
 - Fourniture et pose d'un lavabo adapté
 - Suppression de l'urinoir
 - Fourniture et pose d'une barre d'appui
- Menuiserie : 1 618,44 € HT (1 942,13 € TTC)
 - Fourniture et pose d'une nouvelle porte adaptée pour les sanitaires
 - Fourniture et pose d'une nouvelle porte adaptée pour la cuisine

Il n'y aura plus d'urinoir, car la place n'est pas suffisante.

Subvention DETR envisagée 30 % soit 1 808 €.

Il n'y a aucun commentaire, tous les conseillers sont d'accord pour demander la DETR.

11 voix pour

DEL03112022_4 - Mise en accessibilité de la salle polyvalente - Demande de subvention au Conseil Départemental.

Même exposé que le sujet précédent.

Subvention du Conseil Départemental envisagée 15 % soit 904 €.

Il n'y a aucun commentaire, tous les conseillers sont d'accord pour demander des subventions au Conseil Départemental.

11 voix pour

DEL03112022_5 - Décision Modificative n°1.

Mme le Maire explique que suite à l'augmentation du point d'indice de la fonction publique, ainsi qu'à l'augmentation du temps de travail de la secrétaire de mairie, les crédits au chapitre 012 du budget principal de la commune se révèlent insuffisants de 1 500 €.

Le budget primitif 2022 ayant été voté excédentaire de 82 698,22 € en section de fonctionnement, il suffit d'ajouter ces crédits en dépenses au chapitre 012.

Il n'y a pas de commentaire.

11 voix pour

DEL03112022_6 - Remboursement d'un sinistre par Groupama.

Mme le Maire rappelle que la vitre de la porte d'entrée de la salle polyvalente avait été brisée lors d'une location.

La société d'assurances Groupama propose un remboursement de 552 € correspondant au devis de remise en état de la vitre.

Il n'y a pas de commentaire, nous acceptons le remboursement.

11 voix pour

- Nouveau projet pour la réhabilitation de l'ancienne bergerie.

Mme LIPP et Mr CASTEX les architectes, présentent le nouveau projet pour la réhabilitation de l'ancienne bergerie qui est le 3^{ème}.

Ils nous expliquent que l'Architecte des Bâtiments de France a demandé que le bâti ancien ne soit pas déplacé, surtout pour la partie en pierres, et que l'on identifie bien le nouveau bâtiment qui ne doit pas ressembler à une maison.

Mme LIPP et Mr CASTEX demandent leurs avis aux conseillers.

Il ressort des débats que nous allons retravailler le 1^{er} projet car le 3^{ème} paraît moins satisfaisant, afin de faire une nouvelle présentation à l'Architecte des Bâtiments de France en prenant en compte ses préconisations, mais en demandant toutefois à déplacer le bâti ancien.

DEL03112022_7 - Vœu en soutien à l'action l'AMF.

Mme le Maire donne lecture du communiqué de presse de l'AMF qui explique son action pour alerter les pouvoirs publics sur la situation des finances locales.

Tout le Conseil Municipal souhaite apporter son soutien à l'action de l'AMF.

11 voix pour

Mme le Maire explique que le Conseil Communautaire de TCM souhaite cette année modifier la répartition du FPIC.

Pour mémoire, le FPIC 2021 d'un montant total de 5 149 158 € avait été partagé dans une proportion de 58 % pour l'intercommunalité et de 42 % en faveur des communes membres.

Pour l'année 2022, la répartition dérogatoire du FPIC adoptée par le conseil de communauté le 13 octobre 2022 s'établit ainsi : 60 % pour l'intercommunalité et de 40 % en faveur des communes membres.

Cette modification représente pour la commune de Feuges une perte d'environ 500 €.

Il ressort des débats que cette perte de 500 € est anodine par rapport à ce que TCM nous apporte, tant en termes de services qu'en termes de fonds de concours.

Tous les conseillers approuvent la nouvelle répartition du FPIC.

11 voix pour

Questions diverses

1) Aménagement de placards à la mairie

Mme le Maire présente les travaux et le devis : 3 823,67 € HT soit 4 588,40 € TTC

Pose d'un placard à portes coulissantes entre les 2 existants dans la pièce principale, ainsi que le long du mur donnant sur la salle des fêtes.

Changement des portes coulissantes du placard dans le bureau de la secrétaire de mairie.

La couleur est demandée : blanc perlé

2) Audit de sûreté

Le Major SOBCZYK vient le 07/11/22 à 9h pour faire le diagnostic.

3) Formation « Gestes qui sauvent »

Pour le moment nous avons 12 personnes inscrites.

4) Rendez-vous Eiffage

Un représentant d'Eiffage vient le 07/11/22 à 14 h pour présenter leur projet de vidéosurveillance.

5) Nouvergies

Nous avons rencontré Nouvergies la semaine dernière pour faire un point sur le projet éolien, ils reviendront présenter les mesures compensatoires en début d'année 2023.

6) Organisation Beaujolais Nouveau et Noël

Soirée Beaujolais Nouveau : le 18 novembre

Pour préparer Noël il faut : réserver 1 sapin, organiser un vin chaud avec Mr MOUGE, acheter une nouvelle perruque pour le Père Noël, organiser un atelier créatif.

Nous avons déjà acheté quelques nouvelles décorations pour le sapin.

Retrouvons-nous le 01/12 à 18h30 pour organiser les préparatifs.

Information : Halloween s'est très bien passé

7) Repas de fin d'année

Les conseillers et la secrétaire de mairie ainsi que leur conjoints sont invités le 17/11/22 au restaurant « Le Coucou » pour un repas de fin d'année.

Budget : 30 € / personne hors boissons

Une sortie est ensuite prévue pour ceux qui le souhaitent au « Best Of » à Feuges.

8) Tas de cailloux devant la mairie

Claude VANDEWALLE se chargera de l'enlever et de l'étaler dans les chemins.

9) Nettoyage de la salle des fêtes

Une corvée est organisée le samedi 19/11 au matin pour le nettoyage de la salle des fêtes. Rendez-vous à 10h.

10) Cérémonie du 11 novembre

Cérémonie à 11 h au cimetière puis verre de l'amitié à la salle des fêtes.

- Une idée est lancée d'une fontaine au cimetière pour remplacer le robinet.
- Information : la gerbe a été posée sur la tombe de Noël MOULINS

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20h15.

Mme SCHUTZ Anne
Secrétaire de séance



MEIRHAEGHE Sonia,
Maire

